



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 29 MARS 2018 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

OBJET : D11 - Compte administratif 2017 - Budget annexe Assainissement

Date de convocation : 23 mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents 25

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Daniel BARBARIN, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Adjoints ;

Gérard SICAUD, Nicole YATTOU, Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Philippe BARRIERE, Jean-Louis BORDESSOULES, Patrice BOUCHET, Médéric DIRAISON, Anthony MORIN, Yolande DUCOURNAU, Jacques COCQUEREZ, Michel JARNOUX, Sylvie FORGEARD-GRIGNON, Henriette DIADIO-DASYLVA, Antoine BORDAS, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Henoch CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : 4

Jacques CARDET	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Mathilde MAINGUENAUD	donne pouvoir à	Matthieu GUIHO
Gaëlle TANGUY	donne pouvoir à	Natacha MICHEL
Annabel TARIN	donne pouvoir à	Myriam DEBARGE

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Marylène JAUNEAU

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

**N° 11 - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 -
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Rapporteur : M. Matthieu GUIHO

Reprise des résultats 2016			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Reprise du résultat	216 453,78 €	Reprise du résultat	539 518,88 €
Réalisation exercice 2017			
Dépenses	111 789,58 €	Dépenses	233 614,65 €
Recettes	181 562,59 €	Recettes	339 426,13 €
Résultat investissement	69 773,01 €	Résultat de fonctionnement	105 811,48 €
Restes à réaliser			
Dépenses	2 247,82 €		
Recettes			
Résultat s/restes à réaliser	2 247,82 €		
Excédent d'investissement	283 978,97 €	Affectation à l'investissement	0 €
		Excédent de fonctionnement final	645 330,36 €

Détail des réalisations de l'exercice 2017 :

I – INVESTISSEMENT

- Dépenses
 - Remboursement capital dette 67 091,98 €
 - Amortissement subventions 31 827,88 €
 - Travaux 12 869,72 €
- Recettes
 - Amortissements 181 562,59 €

II - FONCTIONNEMENT

- Dépenses
 - Charges à caractère général 16 321,03 €
 - Charges financières 25 427,59 €
 - Dotations aux amortissements 191 865,59 €
 - Charges de gestion courante 0,44 €

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20180329-
2018_03_D11-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 4 avril 2018
Affiché le 4 avril 2018

- Recettes
 - Produit de la surtaxe 284 888,19 €
 - Prime pour épuration 22 710,00 €
 - Subventions transférées 31 827,88 €
 - Produits divers de gestion 0,06 €

L'encours de la dette au 31 décembre 2017 s'élève à 539 974,27 €.

L'excédent de la section d'investissement s'élève à 286 226,79 € avant reprise des restes à réaliser et l'excédent de la section de fonctionnement à 645 330,36 €.

Mme la Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter le compte administratif du budget annexe Assainissement, ainsi que la reprise des résultats et des restes à réaliser.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, **à la majorité des suffrages exprimés (26)**

Pour : 21 Contre : 5 Abstentions : 2

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20180329-
2018_03_D11-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 4 avril 2018
Affiché le 4 avril 2018

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.